

**Conférence internationale des Ministres en charge de la
défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte
contre le braconnage et autres activités criminelles
transfrontalières**

N'Djamena, Tchad

23 – 25 janvier 2019



*Allocution de S.E.M. Honorable Dr Vincent Biruta, Président en Exercice de
la COMIFAC*

N'Djamena, 25 Janvier 2019

**Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad,
Monsieur le Ministre d'État du Royaume de Belgique, Facilitateur du
Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo,
Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche de la
République du Tchad,**

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

**Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Économique des États
de l'Afrique Centrale,**

Monsieur le Commissaire de la CEDEAO,

Monsieur le Maire de la Ville de N'Djamena,

**Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Sous –
régionales ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Partenariat pour les Forêts du
Bassin du Congo ;**

Distingués invités, à vos titres et rangs respectifs,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un honneur de prendre la parole au nom de l'Honorable Dr Vincent Biruta, Ministre de l'Environnement de la République du Rwanda, Président en Exercice de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Excellence, Monsieur le Président, Je profite de cette circonstance solennelle d'ouverture de la Conférence internationale des Ministres en charge de la défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières dont le thème central est: « Menaces des groupes armés circulant entre le Sahel, le Soudan et le Nord de l'Afrique Équatoriale pour ses aires naturelles protégées et leurs populations riveraines : Analyse et plan d'actions », pour vous transmettre à vous-même et au Peuple Frère du Tchad, les chaleureuses salutations et les vœux les meilleurs

pour la nouvelle année 2019, de la part de votre Frère le Président Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda,

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de rendre un vibrant hommage à son Excellence Monsieur **Idriss Déby ITNO**, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement du Tchad pour son engagement personnel pour l'organisation et la tenue de cette conférence internationale à N'Djamena, capitale du pays de Toumaï caractérisé par l'hospitalité légendaire de son peuple.

Que les autorités et le peuple Tchadiens trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à toutes les délégations dès leurs arrivées en terre tchadienne.

Je voudrais aussi exprimer notre profonde gratitude à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad et à Monsieur le Ministre d'État du Royaume de Belgique, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo qui ont veillé sur le plan opérationnel à ce que cette conférence soit bien organisée.

J'aimerais renouveler les remerciements de la COMIFAC au Ministère de la Coopération Allemande (BMZ) et l'Union Européenne pour les appuis financiers et techniques fournis pour l'organisation de cette conférence.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à tous les experts et partenaires techniques pour le travail exceptionnel qu'ils ont abattu durant les deux jours du segment des Experts et dont nous aurons l'occasion d'apprécier les conclusions, résolutions et recommandations.

Je puis vous annoncer d'ores et déjà, l'engagement de mon pays, en sa qualité de Président en Exercice de la COMIFAC de contribuer à la mise des conclusions.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Votre présence à cette cérémonie nous honore et elle traduit votre engagement personnel et celui de votre pays pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité pour le bien-être des populations.

Excellence, vous avez mené plusieurs actions qui réaffirment votre détermination pour la mise en œuvre des engagements que vous aviez pris avec vos pairs en mars 1999 à travers la déclaration de Yaoundé, à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale. La tenue de cette conférence à N’Djamena en est une belle illustration. Faut-il le rappeler, vous avez procédé personnellement à l’incinération de plus de 1000 tonnes d’ivoire lors de la célébration du 50^e Anniversaire du Parc National de Zakouma. Sans oublier les soutiens que vous apportez pour la grande muraille verte, pour la gestion du bassin du Lac Tchad, pour la gestion des écosystèmes forestiers du bassin du Congo, pour la lutte contre la criminalité faunique, etc.

Ainsi, nous sommes très heureux de nous retrouver aujourd’hui avec l’un de nos champions pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs,

Malgré ces efforts consentis par les pays d’Afrique Centrale à l’instar du Tchad, pour la conservation de la biodiversité et la lutte conjointe contre la criminalité faunique, force est de constater que le braconnage, qui est aujourd’hui considéré par le conseil de sécurité des Nations Unies comme une menace réelle de paix et de sécurité en Afrique Centrale reste un grand défi à relever, au regard des récents actes de braconnage perpétrés dans le Parc National de Bouba Ndjidda où six éléments des forces armées camerounaises et deux gardes villageois ont perdu la vie et aussi le massacre de plus de vingt éléphants dans la Réserve de Faune de Binder Léré dans la Région du Mayo-Kebbi Ouest au Tchad.

Aujourd'hui l'on constate que dans certains pays d'Afrique centrale, notamment le Cameroun, la RCA, la RDC et le Tchad, des systèmes de braconnage transfrontaliers, de plus en plus sophistiqués sont développés, dans lesquels sont parfois impliqués des groupes de pasteurs transhumants armés.

Ces modèles de prédation criminelle organisée qui ont pris place dans la sous-région, requièrent dès lors des réponses concertées au plus haut niveau politique, et une coopération accrue associant les forces de défense et de sécurité des pays concernés et les services des aires protégées, tant au niveau national que transfrontalier.

Ainsi, la tenue du troisième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la COMIFAC sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers devient une urgence afin de rester dans la dynamique impulsée lors de cette conférence internationale.

En effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), organisation intergouvernementale et unique instance d'orientation, de décision et de coordination des actions et initiatives sous-régionales en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers ne se sont plus retrouvés depuis le deuxième Sommet tenu le 05 février 2005 à Brazzaville en République du Congo, pour faire le bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé et du Plan de Convergence sous régional. Au regard de l'évolution des enjeux de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, il est urgent d'organiser le troisième Sommet.

La COMIFAC et l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers seront très reconnaissants à son Excellence Monsieur le Président de la République pour toutes les dispositions qu'il voudrait bien faire prendre afin que ce troisième sommet puisse se tenir.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Je saisis cette occasion pour exprimer toute notre profonde gratitude à tous les partenaires techniques et financiers et les autres parties prenantes pour leurs appuis croissants et constants à la COMIFAC et ses pays membres pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité.

Vive la coopération internationale,

Vive la coopération sous régionale,

Vive la COMIFAC et ses pays membres.

Je vous remercie.